

CONSEIL MUNICIPAL

Bassin de natation **Réouverture uniquement pour les écoles**

Dès le 4 mars prochain, le bassin de natation, fermé suite à une défaillance technique il y a quelques mois maintenant, rouvrira ses portes, mais uniquement pour y dispenser des leçons scolaires. Et ce pour autant que les travaux actuellement en cours se déroulent comme prévu et selon planning.

Le fond mobile, fortement endommagé, a été provisoirement bloqué à une profondeur fixe de 1m20. Afin d'offrir une installation adaptée, une étude d'assainissement des installations non remplacées dans le cadre de la rénovation du complexe des halles de sport est en cours. Plusieurs projets seront présentés aux autorités d'ici le 4^e trimestre 2024.

Le Conseil municipal remercie tous les utilisateurs pour leur compréhension et espère pouvoir offrir une infrastructure adéquate le plus rapidement possible. (cm)

Nonagénaire

Le 17 janvier 2024, Corentin Jeanneret, maire et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Baptiste-Savoye 57 où ils ont eu le plaisir de rencontrer Georges Willemin pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. (cm)

Saint-Imier, le 23 janvier 2024